

## COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON D'ILLE ET VILAINE

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 déclarée  
à la Sous-Préfecture de Redon le 12 janvier 1989  
N° de dossier : 3/10952

Affiliée à la Fédération Française de Badminton  
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports  
N° d'agrément 04 35 S 24

N° SIRET : 392 664 579 00027. Code APE : 9312Z

Siège social :

Maison des Sports 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX

### **Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2013**

L'an deux mille treize, le mardi 4 juin à 20 heures, les membres de l'association dénommée Comité Départemental de Badminton d'Ille et Vilaine (CODEP 35), dont le siège social est à la Maison des Sports, 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à la Maison des Sports sur convocation du conseil d'administration par lettre simple et par annonce dans Ouest-France conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

#### **Représentation des clubs :**

**28 clubs présents (sur 87)**

**59 représentants (quorum à 65)**

**168 voix (quorum à 151.3)**

#### **Présence des membres du Comité Directeur :**

Sont présents : Christophe MILLET, Serge ACKERMANN, Alain LE CARDINAL, Cyrielle LEMEUNIER, Laure BROUARD, Louis MORIN, Loïc RIVIERE, Cathy VANNIER

Sont absents excusés : Olivier FROUIN, Anne-Sophie BAILLEUL, Florent CHATELAIN, Isabelle METAIREAU, Anthony REPESSE, Karine VENISSE

Monsieur Christophe MILLET préside en sa qualité de président de l'association, Madame Cyrielle LEMEUNIER est secrétaire de séance en sa qualité de secrétaire de l'association. Le quorum n'ayant pas été atteint, les différents points de l'ordre du jour ont été présentés, mais aucun vote n'a eu lieu. Les points soumis au vote, seront votés lors d'une nouvelle assemblée qui aura lieu à une date ultérieure.

Le Président ouvre la séance à 20 heures, sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et Adoption du compte rendu de l'AG du 29 mai 2012

- 2) Rapport Moral du Président
- 3) Intervenants extérieurs
- 4) Rapports financiers du trésorier
- 5) Rapport des commissions
- 6) Questions diverses
- 7) Elections des délégués et suppléants pour l'AG de la Ligue
- 8) Pot de l'amitié

### **1) Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2012**

Cyrielle LEMEUNIER rappelle que le procès verbal a été préalablement communiqué par mail et que les participants sont supposés en avoir pris connaissance.

Lecture faite du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2012, il ne suscite aucune remarque ni question

*Vote n° 1 : non effectué*

### **2) Rapport Moral du Président**

Le Président Christophe MILLET présente son rapport moral de la saison 2012-2013 (Cf. document joint « Rapport Moral du Président »).

Le Président laisse la parole à l'assemblée.

Intervention de Thiebault MENEZ : félicitations aux jeunes de l'InterCODEP pour leur victoire lors de la finale.

*Vote n° 2 : non effectué*

### **3) Intervenants extérieurs**

- a. Guy DESPRES, secrétaire du C.D.O.S.

Monsieur DESPRES constate la jeunesse du Comité et y voit une bonne augure car « jeunesse = dynamisme ».

Il présente la cérémonie mise en place par le C.D.O.S. pour récompenser les jeunes bénévoles « Les anneaux du sport ». Elle aura lieu début septembre et les candidatures sont à déposer pour juillet.

Les objectifs du C.D.O.S. sont de tout mettre en œuvre pour développer le sport, aider à l'harmonisation du sport au niveau des communautés de communes.

Il est fait mention de la création du « Centre Départemental des ressources » qui se veut être un guichet unique pour le sport, afin d'orienter les communautés de commune vers les bons organismes.

Il mentionne les enjeux importants que le sport peut trouver avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Le C.D.O.S s'est engagé à rencontrer les 33 communes qui mettent en place ces nouveaux rythmes dès la rentrée 2013 afin de rassembler toutes leurs idées. Les idées seront ensuite redistribuées

aux autres communes afin de les aider. De plus, Mr DESPRES demande à chaque club d'être attentif dans sa propre commune sur ce qui se met en place et à ne pas hésiter à intégrer le club au sein du projet de la ville.

b. Jean-Paul DIDIER, Président de la Ligue de Bretagne de Badminton

Monsieur DIDIER félicite la qualité des liens entre la Ligue de Bretagne et le CODEP 35.

Les objectifs de la Fédération sont les suivants : Emploi – Formation – Développement. Le club doit être responsabilisé. Pour cela, il faut l'aider dans son développement, sa structuration, la formation de ses bénévoles et de ses cadres professionnels. Les finances des clubs vont mal mais nous devons nous battre pour arriver à ce que tout le monde progresse au niveau sportif. Il y aura probablement une aide de la Fédération pour le volet Emploi.

Monsieur DIDIER adresse ses félicitations, tant aux joueurs qu'aux parents, aux encadrants, au comité pour cette victoire à la finale de l'InterCODEP 2013. Il admet être face à une qualité de jeu qui montre qu'on ne peut plus se passer des structures de formation des jeunes mises en place jusqu'à présent. De plus, il adresse ses félicitations à tout le 35 pour son travail et ses résultats et avoue sa fierté personnelle à ce sujet.

c. Damien RAIMONDEAU, représentant du Crédit Mutuel de Bretagne (CMB)

Monsieur RAIMONDEAU remercie le CODEP 35 pour son lien avec le CMB.

L'objectif du CMB est d'être toujours au plus près des associations. Pour cela, tous les 2 ans est menée une action « tombola ». Le CMB propose des tickets de tombola à la vente et la quasi-totalité des sommes est reversée aux associations revendeuses.

Il mentionne de plus l'existence d'un Challenge pour l'Emploi. Un dossier de projet de développement associations est à déposer et des subventions peuvent être attribuées.

Fort de son lien avec le CODEP 35, le CMB espère être présent à nos côtés en juin 2014 pour les 2 échéances importantes qui nous attendent : la finale InterCODEP et le France Corpo.

#### **4) Rapport Financier**

Le Trésorier Serge ACKERMANN présente et commente le bilan financier de la saison 2012/2013 (Cf. document joint « Rapport du Trésorier »)

Le trésorier mentionne que l'approbation des comptes a été déplacée en avril afin de coller au mieux à la réalité d'une saison sportive.

Remarque d'Alice GUEGUIN : le résultat des charges d'exploitation (page ½ du compte de résultat analytique) 142 811,57€ est différent du total des dépenses mentionné dans le tableau de ventilation par poste 151 789€, alors qu'ils devraient être identiques.

Réponse du trésorier: une erreur de report dans le fichier est à l'origine de ce défaut

*Vote n° 3 : non effectué*

Le Trésorier propose les nouveaux tarifs suivants pour les licences :

- \* Adultes 48€ (+3€ Fédération + 0,50€ Ligue + 0,5€ CODEP)
- \* Jeunes 41€ (+3€ Fédération + 0,50€ Ligue + 0,5€ CODEP)
- \* -9 ans 21,40€ (+1,5€ Fédération + 0,25€ Ligue + 0,25€ CODEP)

Les 25/50 centimes d'augmentation sont justifiés par la pérennisation du poste d'Arnaud Etienne sur la saison 2013/2014.

Aucune remarque ni question sur ce point.

*Vote n°4 : non effectué*

Le trésorier propose Ides évolutions sur les tarifs des prestations du Comité :

- \* Stage de secteur Jeunes : 60€ (50€auparavant) et inscription 10€ (5€ auparavant)
- \* Stage départementaux : 3 jours (2 jours auparavant), donc 30€ (20€ auparavant). 15€ pour les joueurs du CLE (gratuit auparavant)
- \* Participation des familles au CLE : 80€ (60€ auparavant)
- \* IC Vétéran : 30€ (25€ auparavant)
- \* Compétitions départementales Jeunes : Flash et TDJ à 3€ (2,50€ auparavant)

*Vote n° 5 : non effectué*

Serge présente le budget prévisionnel pour la saison 2013/2014.

Remarque d'Alice GUEGUIN : Pourquoi le budget prévisionnel présente une telle différence de dépenses par rapport au bilan 2012/2013 ?

Réponse de Serge : Compte tenu de la victoire du CODEP 35 à l'intercodep, c'est au comité 35 d'organiser la finale de la saison prochaine. Ceci entraine une baisse significative des dépenses liées à cette manifestation (déplacement, hôtel, nourriture etc)

*Vote n°6 : non effectué*

*Vote n°7 : non effectué*

## 5) Bilan des commissions

### a. Interclubs Séniors

Fait par Christophe MILLET (Cf. document joint « Bilan Commission Interclub Séniors »)

Aucune remarque ni question sur ce bilan.

### b. Championnat Corporatif

Fait par Serge ACKERMANN (Cf. document joint « Bilan Commission Championnat Corporatif »)

Question dans l'assemblée : Quels sont les critères de sélection de France Corpo ?

Réponse de Serge : pas de critères particuliers pour le moment. Ils seront définis en fonction du nombre d'équipes qui vont se présenter. C'est la commission Corpo qui sera chargée d'établir les critères s'il y en a besoin.

### c. Commission Jeunes

Fait par Alain LE CARDINAL (Cf. document joint « Bilan Commission Jeunes »)

Laure BROUARD, qui quitte le CODEP, a été félicitée par Alain pour son travail fourni au sein de la commission et du CODEP, et une fleur lui a été offerte.

Alain mentionne la possibilité de banaliser 2 week ends sans tournoi Jeunes afin de faciliter les rencontres de l'InterCODEP.

Les sélections au CLE se feront le 26 juin et concernent les minibad 2 qui passent poussin, les poussins, les benjamins 1, et les benjamins 2 sur exception.

Aucune remarque ni question sur ce bilan.

### d. Commission Handibad

Fait par Serge ACKERMANN (Cf. document joint « Bilan Commission Handibad »)

Il a été mentionné le tableau Handibad mis en place sur un événement de Fougères.

De plus, le FIB en collaboration avec Unimutuel, a pour projet à la saison prochaine de fusionner le créneau Handibad avec un potentiel de 5 à 8 joueurs supplémentaires.

Aucune remarque ni question sur ce bilan.

### e. Commission Vétérans

Fait par Loïc RIVIERE (Cf. document joint « Bilan Commission Vétérans »)

Aucune équipe vétérans n'a participé à l'interCODEP Vétérans.

Aucune remarque ni question sur ce bilan.

### f. Commission Communication

Fait par Cyrielle LEMEUNIER (Cf. document joint « Bilan Commission Communication »)

Aucune remarque ni question sur ce bilan.

g. Commission Tournois

Fait par Christophe MILLET (Cf. document joint « Bilan Commission Tournois »)

Christophe indique que tous les tournois à la saison prochaine devront faire l'objet d'une demande dans Poona. Il mentionne l'importance d'attendre pour le moment avant de faire une demande, le logiciel n'étant pas du tout au point pour l'instant.

Aucune remarque ni question sur ce bilan.

**6) Mouvements au comité directeur**

1 membre élu a démissionné au cours de la saison : LEROY Vincent

2 membres élus démissionnent au cours de l'AG : Laure BROUARD et Anthony REPESSE

Ainsi, 4 places sont désormais vacantes. Les statuts n'obligent pas une répartition précise entre hommes et femmes

Se présentent aux places de membres élus :

- Guillaume BOSSARD (Janzé)
- Yann JOLIVEL (Vitré)

*Vote n°8 : non effectué*

De plus se proposent comme membres non élus :

- Fabien GUILLARD (FIB)
- Guillaume LAMARQUE (REC)
- Blaise URBAN (BCG BDC)

**7) Election des délégués et des suppléants pour l'AG de la Ligue**

*Vote non effectué*

**8) Questions diverses**

- Comment faire en sorte que les clubs jouent le jeu et licencient l'ensemble de leurs licenciés ?

Le plus dur est le contrôle (sa mise en place, sa validité). Les sanctions peuvent être diverses. Mais il apparait en effet important de « lutter » contre ce phénomène.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 22h10.

Le procès-verbal est signé par le Président et la Secrétaire de séance.

LE PRESIDENT  
M. Christophe MILLET

LA SECRETAIRE  
Mme. Cyrielle LEMEUNIER